



Villenauxe, le 05 mai 2024

Erreur de casting

Il y a peu de temps, sous la pression d'une organisation syndicale, notre courageux Directeur avait fait le choix de changer l'officier responsable du service des agents.

Son option fut de nommer l'officier du bâtiment B, dont les (in)compétences ont fait couler beaucoup d'encre aux diverses organisations syndicales de notre établissement.

Cet officier, qui se présente comme un connaisseur du service après avoir exercé cette même fonction dans un autre établissement, a très vite été dépassé dès sa prise de fonction, et a eu besoin d'une remise à jour des diverses réglementations.

Pour le **SPS**, force est de constater qu'il y a **ERREUR DE CASTING** dans la nomination de cet officier.

Des oublis dans la planification des agents, les changements de services lorsque l'agent est absent sont devenus coutumiers.

Enfin la grande spécialité du service est de programmer certains agents en 13h00 et **ATTENTION** à eux s'ils n'effectuent pas ce 13h00 imposé, une **D.E et un trentième** leurs seront notifiés.

Malheureusement pour le service des agents **le bureau local SPS** saisi par une surveillante a mis fin au pouvoir tout puissant.

Le **SPS** n'a pas hésité à interpeller la Direction Interrégionale afin de rappeler que de telles pratiques n'étaient pas conformes avec la réglementation.

Nous vous rappelons que le déficit d'agents n'octroie pas le droit de faire n'importe quoi avec qui que ce soit, et qu'en priorité un mode allégé doit être mis en place en privilégiant la détention.

Cependant malgré l'intervention de la DI auprès de l'établissement, cette programmation de service 13h00 à l'insu des agents n'a toujours pas cessé.

Le bureau local SPS incite donc Monsieur le Directeur à recadrer le service des agents afin que la législation soit respectée, ainsi que son personnel de surveillance.

Le bureau local SPS demande que soit nommé à la tête du service des agents un personnel compétent pour cette fonction, qui est des plus importante surtout dans la conjoncture actuelle.

Le bureau local SPS s'étonne du **ZERO POSTE** proposé à la prochaine CAP, vu le manque chronique de surveillant au sein du CD de VILLENAUXE-LA-GRANDE.

Le bureau local

LE SYNDICAT 100% SURVEILLANTS

Internet : <http://sps.strasbourg.free.fr>
E-mail : spsnongrades@hotmail.com

affilié à la

